

Lausanne, le 28 février 2018

Consultation sur la modification de la loi sur les allocations familiales - LAFam

Même si Pro Familia Vaud ne fait pas partie de la liste des organismes consultés sur cette thématique, nous prenons l'initiative d'y répondre malgré tout. En effet, le sujet concerne un aspect important de la politique familiale fédérale : les allocations familiales et le système de subventionnement des organismes faïtiers représentant les familles.

En premier lieu, nous nous réjouissons des modifications proposées dans cette consultation qui permettront d'harmoniser les pratiques cantonales afin de mener une politique de soutien aux familles cohérente sur ce point et plus juste pour les mères seules au chômage.

Ensuite, nous soutenons fermement la création d'une base légale pour le versement d'aides financières aux organismes représentant les familles à l'échelle d'une région linguistique ou nationale.

Enfin, Pro Familia Vaud souscrit de manière générale à la réponse à la consultation rédigée par Pro Familia Suisse en date du 25 janvier 2018.